Fiche de données de sécurité

VWR International

Selon la directive 91/155/CEE

08.2001 Version du: 06.09.1999 Remplace l'édition du 30.08.1996

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

Code produit:

23781

Nom du produit:

ETHANOLAMINE

Identification du fournisseur

Société/entreprise:

VWR International (cf. chapitre 16)

Numéro d'appel d'urgence:

I.N.R.S.: 01 45 42 59 59

2. Composition/informations sur les composants

Synonymes

Amino-2-éthanol, Monoéthanolamine

Numéro CAS:

141-43-5

Index CE:

603-030-00-8

M:

61.08 g/mol

Numéro CE:

205-483-3

Formule brute:

C₂H₇NO

(Hill)

Formule brute:

NH2CH2CH2OH

(structurée)

3. Identification des dangers

Nocif par inhalation. Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

4. Premiers secours

En cas d'inhalation : faire respirer de l'air frais. Consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : laver abondamment à l'eau. Enlever les vêtements souillés.

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau, en maintenant les paupières écartées.

Consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion: faire boire beaucoup d'eau, provoquer le vomissement, consulter un

médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés:

Eau, CO2, mousse, poudre.

Risques particuliers:

Combustible. En cas d'incendie, risque de formation de gases de combustion ou de vapeurs dangereuses. En cas d'incendie peuvent se former : gaz nitreux.

Equipements spéciaux de protection:

Ne pas rester dans une zone dangereuse sans vêtements de protection chimique et appareil respiratoire autonome.

Indications annexes:

Refroidir les récipients avec de l'eau pulvérisée, à partir d'une distance de sécurité. Précipiter les vapeurs se dégageant avec de l'eau. Eviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

FDS VWR International

08.2001

Selon la directive 91/155/CEE

Code produit:

23781

Nom du produit:

ETHANOLAMINE

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Mesures de précaution des personnes :

Ne pas inhaler les vapeurs/aérosols. Eviter le contact avec la substance. Veiller à l'arrivée d'air frais dans les locaux fermés.

Mesures de protection de l'environnement :

Ne pas rejeter à l'égout.

Procédure de nettoyage / absorption :

Récupérer avec un absorbant pour liquides, par exemple Chemizorb®. Nettoyer les résidus.

7. Manipulation et stockage

Manipulation:

Pas d'autres exigences.

Stockage:

Bien fermé. Dans un endroit bien ventilé. A l'écart des sources de chaleur et d'ignition. A +15°C à +25°C.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle spécifiques

Règlementations allemandes

MAK (Allemagne)

Nom Valeurs Ethanolamine

 2 ml/m^3

 5.1 mg/m^3

Limite maximale

J.1 Ing/III-

toxique pour l'embryon

I Substance provoquant une irritation locale

Cat. C Aucun risque prévisible de toxicité pour l'embryon si l'on respecte les valeurs MAK et BAT

Equipements de protection individuelle:

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Protection respiratoire:

nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols.

Protection des yeux:

nécessaire

Protection des mains:

nécessaire

Mesures d'hygiène:

Travailler sous une hotte. Ne pas inhaler la substance. Dégagement de vapeur/éviter les aérosols. Enlever tout vêtement souillé. Une protection préventive de la peau est recommandée. Se laver les mains après le travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Forme:

liquide

Couleur:

incolore

Odeur:

faible d'ammoniac

рΗ

à 100 g/l $_{2}$ O

(20 °C)

12.1

FDS VWR International Code produit: Nom du produit:	23781 ETHANOLAM		.2001	Selon la d	lirective 91/155/CEE
Viscosité dynamique	(25 °C)		20	mPa*s	*
Point de fusion			10.5	°C	
Point d'ébullition	(1013 hPa)		171	°C	
Température d'inflammation			410	°C	
Point d'éclair			85	°C	
Limites d'explosivité inféri supér			2.5 13.1	Vol% Vol%	
Pression de vapeur Densité de vapeur relative	(20 °C)	-	0.5 2.1	hPa	
Densité	(20 °C)		1.02	g/cm ³	
Solubilité dans eau méthanol acétone	(20 °C)		miscible e miscible miscible	n toutes pro	portions '
Log P(o/w)	(25 °C)		-1.91		(expérimental)
Facteur de bioconcentration			< 1		(calculé)

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter

Fort réchauffement

Matières à éviter

acides forts, oxydant.

Produits de décomposition dangereux

en cas d'incendie: voir paragraphe 5.

Autres données

sensible à l'air, hygroscopique.

FDS VWR International

08.2001

Selon la directive 91/155/CEE

Code produit:

23781

Nom du produit: **ETHANOLAMINE**

11. Informations toxicologiques

Toxicité aigüe

DL₅₀ (oral(e), rat): 1720 mg/kg. DL₅₀ (dermal(e), lapin): 1025 mg/kg.

Les données bibliographiques dont nous disposons concordent avec l'identification prescrite par la CEE. La CEE dispose de dossiers qui ne sont pas publiés.

Toxicité chronique

Un risque de tératogenèse n'est pas à craindre lorsque la concentration maximale sur le lieu de travail est respectée.

Action mutagène bactérienne: Test d'Ames: négatif. Test micronucléus: négatif.

Autres informations toxicologiques

En cas d'inhalation de vapeurs: irritations des muqueuses, toux et dyspnée.

En cas de contact avec la peau: irritations.

En cas de contact avec les yeux: fortes irritations.

En cas d'ingestion: irritation des muqueuses de la bouche, de la gorge, de l'oesophage et du tube digestif.

Effets possibles: Lésion de: foie, reins.

Autres données

Manipuler ce produit avec les précautions d'usage pour un produit chimique.

12. Informations écologiques

Biodégradation:

Biodégrabilité facile.

Biodégradabilité:: >70 % /28 d OECD screening test modifié.

Comportement dans les compartiments de l'environnement:

Répartition: log P(o/w): -1.91 (25 °C) (expérimental).

Bioaccumulation improbable (BFC = facteur de concentration biologique) ≤1).

Effets écotoxiques:

Effet nocif par modification du pH.

Toxicité sur les poissons: Onchorhynchus mykiss CL₅₀: 150 mg/l /96 h neutre; L. macrochirus CL₅₀: 329

Toxicité sur les daphnies: Daphnia magna CE₅₀: >100 mg/l /48 h. Toxicité sur les bactéries: boue activée CE₅₀: >1000 mg/l /3 h.

Concentration limite de toxicité:

Toxicité sur les algues: Sc. quadricauda CI₅: 0.75 mg/l /8 d neutre.

Protozoaires: E. sulcatum CE₅: 45 mg/l /72 h neutre. En cas d'évacuation appropriée, aucune perturbation n'est à craindre dans les stations d'épuration biologiquement adaptées.

Autres indications concernant l'écologie :

DBO: 0.8 g/g; DThO: 1.31 g/g

En cas de manipulation et d'utilisation adéquates, aucun problème écologique n'est à craindre.

FDS VWR International

08.2001

Selon la directive 91/155/CEE

Code produit:

23781

Nom du produit:

ETHANOLAMINE

13. Considérations relatives à l'élimination

Produit:

Il n'y a pas de réglementation uniforme concernant l'élimination des produits chimiques et de leurs résidus au sein de l'Union Européenne. Les produits chimiques et leurs résidus doivent être considérés comme des déchets spéciaux. Leur élimination est réglementée par chaque état membre. Nous vous recommendons de contacter les autorités compétentes ou les sociétés spécialisées dans l'élimination des déchets qui sauront vous renseigner sur les moyens d'éliminer les déchets spéciaux.

Emballage:

Elimination conformément à la législation en vigueur. Les récipients contaminés doivent être traités de la même façon que le produit chimique respectif. Sauf réglementation spécifique les récipients non contaminés peuvent être éliminés comme déchets ménagers ou bien être recyclés.

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre

GGVS, GGVE, ADR, RID

Classification

8/53c

Désignation

2491 ETHANOLAMIN

Transport fluvial

ADN, ADNR

Classification

non teste

Transport maritime

IMDG, GGVSee

Classification

8/UN 2491/PG III

Fiche de sécurité:

8-05

GSMU: Désignation

320 ETHANOLAMINE

Transport aérien

ICAO, IATA

Classification

8/UN 2491/PG III

Désignation

ETHANOLAMINE

Les prescriptions concernant le transport sont citées conformément aux accords internationaux et dans la forme utilisée en Allemagne (GGVS/GGVE). Ne sont pas prises en considération les différences en vigueur dans les autres pays.

15. Informations réglementaires

Etiquetage selon les directives CEE

Symboles:

Xn

Nocif

Phrases R:

20-36/37/38

Nocif par inhalation. Irritant pour les yeux, les

voies respiratoires et la peau.

Phrases S:

....

Numéro CE:

205-483-3

Etiquetage CE

FDS VWR International

08.2001

Selon la directive 91/155/CEE

Code produit:

23781

Nom du produit:

ETHANOLAMINE

16. Autres informations

Motif de modification

Remaniement général.

Représentation régionale:

VWR International SAS * 201, rue Carnot * F-94126 Fontenay sous Bois cedex Service Sécurité Produits * Tél.: 01 45 14 85 94 * Fax: 01 45 14 85 18

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.